

suprême allié en Europe. Durant l'année financière 1952-1953, elle a participé à quatre exercices effectués de concert avec l'Armée britannique du Rhin et d'autres troupes de l'OTAN.

Les éléments de l'Armée au sein des forces mobiles d'attaque comprennent la partie des forces actives de l'Armée de terre qui, avec les éléments du C.A.R.C., se sont vu confier la mission de repousser toute attaque imprévue par des forces ennemies aéroportées contre le Canada dans l'éventualité d'une guerre. Ces troupes sont des unités d'infanterie pourvues de leurs armes et services de soutien. On conduit chaque année des périodes d'instruction sur les opérations avec emploi de troupes parachutistes, et les opérations nordiques et arctiques. On compte que toutes les unités combattantes de nos troupes mobiles d'attaque seront rompues aux opérations parachutistes et capables de subsister et de combattre sous les climats les plus rigoureux.

Instruction.—La formation du personnel de l'Active et de la Réserve relève des officiers généraux des cinq régions militaires, sous la direction de la division appropriée du quartier général de l'Armée de terre.

Le programme d'instruction militaire pour l'année 1952-1953 comportait un triple objectif : 1° relever le niveau de l'instruction, tant individuelle que collective, et améliorer la compétence des instructeurs, de même que la compétence générale des unités de l'Active et de la Réserve; 2° donner aux unités de l'Active la meilleure formation de combat possible et 3° pourvoir à une certaine mesure d'instruction collective au sein des unités de réserve où l'instruction individuelle était suffisamment avancée.

En janvier 1953, l'Armée a inauguré un programme de formation pour apprentis soldats âgés de 16 et 17 ans; la première classe comprenait 125 apprentis. Les apprentis s'engagent pour une période de sept ans. Après deux ans, ils deviennent soldats réguliers et artisans de l'Active. Au terme de cinq années de service militaire, il leur est loisible de quitter l'Armée. Le cours comporte l'instruction militaire, élémentaire et de corps, la formation professionnelle dans certains métiers particuliers et des études académiques en mathématiques, en sciences et en anglais.

L'instruction de corps des militaires de tous grades et la formation élémentaire de 9,600 recrues se sont poursuivies, tant au sein des unités qu'aux diverses écoles de corps. De plus, 7,735 militaires ont suivi des cours à d'autres écoles d'instruction.

La formation élémentaire et supérieure des recrues ainsi que les cours de perfectionnement pour tous les grades sont donnés dans les écoles de l'Armée. Ces écoles, dotées d'effectifs permanents de temps de paix, sont situées aux endroits suivants:

- École du Corps royal blindé canadien, Camp-Borden (Ont.).
- École royale canadienne d'artillerie, Camp-Shilo (Man.).
- École royale canadienne d'artillerie (D.C.A.), Picton (Ont.).
- École royale canadienne de génie militaire, Chilliwack (C.-B.).
- École royale canadienne des transmissions, Barriefield (Ont.).
- École royale canadienne d'infanterie, Camp-Borden (Ont.).
- École de l'Intendance royale canadienne, Camp-Borden (Ont.).
- École du Service de Santé, Camp-Borden (Ont.).
- École du Service dentaire, Ottawa (Ont.).
- École du Service des magasins militaires, Montréal (P.Q.).
- École du Service technique de l'électricité et de la mécanique, Barriefield (Ont.).
- École du Corps canadien de la prévôté, Camp-Borden (Ont.).
- École canadienne du service des renseignements militaires, Camp-Borden (Ont.).